

# PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Mardi 11 Avril 2023 à 19 heures

✓ Date de la convocation :	5 Avril 2023
✓ Conseillers en exercice :	15
✓ Conseillers présents :	11
✓ Procurations :	3
✓ Publication de la liste des délibérations :	14 Avril 2023
✓ Quorum	11/8

L'an deux mil vingt-trois et le onze-avril à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune d'Effiat, se sont réunis, dans le lieu habituel de leurs séances, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L.2121-10 et 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de Monsieur Marc CARRIAS, Maire.

**Etaient présents :** Mmes et Mrs Marc CARRIAS, Fabienne GASTON, Adjointe au Maire, Olivier MANTEAU, Adjoint au Maire, Christelle PERRONNET, Adjointe au Maire, Véronique de MOROGES, Jean-Luc VALLANCHON, Marie-France BELLIER, Gilles BIGAY, Gaëlle CHALARD, François LAFAURE, Conseillères Municipales et Conseillers Municipaux.

**Excusés :** Mme Stéphanie GRANERO (Pouvoir à Mme Véronique de MOROGES), M. Frédérick MARTIN (Pouvoir à M. François LAFAURE), M. Raphaël MARTINEZ (Pouvoir à M. Gilles BIGAY).

**Excusée momentanément :** Nadège SIMONIAN

**Absent :** M. Eric RENAUT.

**Secrétaire de séance :** M. Christelle PERRONNET.

-----

## **ORDRE DU JOUR**

1. Approbation du Compte Rendu précédent,
2. Vote des 3 Taxes Directes Locales,
3. Compte Administratif 2022,
4. Approbation du Compte de Gestion du Receveur,
5. Affectation Résultat de Fonctionnement 2022 Commune,
6. Vote du Budget 2023,

7. Tarifs Location Salle Polyvalente : Chauffage,
8. DETR : Subvention Travaux Traverse Tranche 1,
9. Questions Diverses.

-----

**1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE :**

A l'unanimité,  
le Conseil accepte le compte rendu de la réunion du 13 Février 2023.

-----

Arrivée de Madame Nadège SIMONIAN 0 19 heures 10.

-----

**2. VOTE DES 3 TAXES DIRECTES LOCALES : Délibération n° 2023-13 :**

- Le Conseil Municipal, à la majorité, (1 vote contre et 1 abstention) :  
Fixe les taux des trois taxes directes locales à percevoir au titre de l'année 2023 à :
- **35.75 %** : Taxe Foncière sur Propriété Bâtie,
  - **71.55 %** : Taxe Foncière sur Propriété Non Bâtie,
  - **10.00 %** : Taxe d'Habitation (Résidence secondaire et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale).

-----

**3. COMPTE ADMINISTRATIF 2022 : Délibération n° 2023-14 :**

- **COMMUNE** : Vote à l'unanimité :

. <u>Section de Fonctionnement</u> :	
- Recettes	+ 979 176.77
- Dépenses	- 823 520.27
Excédent 2022	+ 155 656.50
. <u>Section d'Investissement</u> :	
- Recettes	+ 409 270.67
- Dépenses	- 267 253.92
Excédent 2022	+ 142 016.75

-----

**4. APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DU RECEVEUR : Délibération n° 2023-15 :**

L'Assemblée approuve le compte de gestion établi par M. Stéphane ROUX, Contrôleur Principal des Finances Publiques et M. Bruno FLATRES, CSC des Finances Publiques de 4<sup>ème</sup> Catégorie, Receveurs Municipaux, à l'unanimité.

-----

**5. AFFECTATION RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2022 COMMUNE :**  
**Délibération n° 2023-16 :**

Afin de financer les dépenses d'Investissement, le Conseil décide, à l'unanimité :  
d'affecter 155 656.50 € en Section d'Investissement.

-----

**6. VOTE DU BUDGET 2023 : Délibération n° 2023-17 :**

- **COMMUNE** : Vote à l'unanimité :

. **Section de Fonctionnement :**

Equilibre des dépenses et recettes 1 011 052.00

. **Section d'Investissement :**

Equilibre des dépenses et recettes 684 684.85

-----

**7. TARIFS LOCATION SALLE POLYVALENTE : CHAUFFAGE : Délibération n°**  
**2023-18 :**

A l'unanimité :

A compter du 15 Avril 2023, le Conseil Municipal décide de facturer le chauffage après  
avoir effectué un relevé de compteur avant et après chaque location.

**8. DETR : SUBVENTION TRAVAUX TRAVERSE TRANCHE 1 : Délibération n°**  
**2023-19 :**

A l'unanimité :

Le Conseil Municipal confirme sa demande de subvention pour la tranche 1 des travaux  
d'aménagement en traverse de la R.D. 984.

**QUESTIONS DIVERSES :**

- **Conseil d'école** : Compte rendu de la réunion du 14 Mars 2023.
- **Club Les Primevères** : Compte rendu de la réunion du 12 Février 2023.
- **City Park** : Une réunion avec les jeunes sera programmée afin de déterminer  
l'emplacement du futur City Park (EHPAD, Stade, Place d'Armes, Parking de la Salle  
Polyvalente).
- **ADIT** : Compte rendu de l'Assemblée Générale. Evolution du Site Web 63.
- **Tour de France Féminin** : Compte rendu de la réunion en Préfecture.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close.